



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 12 AVRIL 2019

Président :

Secrétaire(s) de séance : Mme Aurélie BIDAU

Présents : Mmes Dominique ANNET, Aurélie BIDAU, Valérie THORIN, Mrs Armand FANDINO, Yann FOUCHER, Pascal LEFEVRE, Christian LETEURTRE, Franck MAIRE, Anthony MORAINVILLE, Marc PAPIER, Pascal RATEAU? Michel VALTAT.

Absents : Mme Christelle ROSE (procuration à Mr Christian LETEURTRE), Mrs Sylvain BOURGEOIS? Gilbert MICHEL.

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré :

- APPROUVE à l'unanimité : - Les Comptes Administratifs 2018 Budget COMMUNE - EAU ET ASSAINISSEMENT.
- VOTE à l'unanimité : - Les Budgets primitifs 2019 COMMUNE - EAU ET ASSAINISSEMENT.
- ACCORDE à l'unanimité la demande d'aide financière pour un système de téléalarme.
- DECIDE d'adhérer à Nièvre Ingénierie, l'agence technique départementale de la Nièvre pour le pôle Urbanisme.
- APPROUVE les statuts de l'agence et DESIGNER Mr Marc PAPIER comme représentant titulaire à l'agence afin d'y siéger lors des assemblées générales.
- DECIDE de confier l'instruction des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme à l'agence technique départementale mais que la commune garde l'instruction des certificats d'urbanisme d'information (CUa).
- VOTE à l'unanimité le taux d'imposition des taxes directes locales 2019 aucune augmentation par rapport à 2018.
- ACCEPTE de confier la mission d'assistance à la gestion des services publics d'eau potable et d'assainissement à l'agence technique départementale Nièvre Ingénierie.

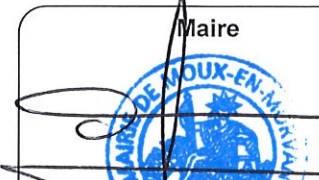
DIVERS:

- ACCORDE le devis pour l'achat d'une sonorisation portative.

Pour extrait :

En Mairie, le 19/04/19

Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.

Maire

Pascal RATEAU
Signature et cachet